



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE – 9 JUIN 2023

Présents :

Membres du Comité Directeur : N. MOREAU – M.L. PIGET – C. LONGIN – R. ALAPHILIPPE – D GALLOIS.

Clubs : BC Déols – ACS Buzançais – ASSG Le Blanc - St Maur BB – CS Eguzon – ES Etretchet – SC Issoudun – SS Cluis – US Aigurande – US Argenton – US La Châtre – Neuvy St Sépulchre BC – US Le Poinçonnet – BAS Chabris – OBC Ardentes – AS Val de Creuse – Arthon BC – ASPTT Châteauroux – Neuvy Pailloux Basket Club

Excusés :

Membres du Comité Directeur : A. PAYET – S. CUISINIER – M. BOSSUT

Thème	Description	Action /Informations
Vérification des Pouvoirs	<ul style="list-style-type: none">- 1 836 licenciés au 31 mai 2023- Présents : 1 836 voix- Quorum exigé : 1 224 voix. L'Assemblée Générale Extraordinaire peut délibérer	Document joint
Présentation des nouveaux statuts des Comités départementaux	<p>Proposition d'adoption des nouveaux statuts.</p> <p>Suite aux nouvelles dispositions issues de la loi du 2 mars 2022, une première version des statuts-types des Ligues et Comités a été soumise à l'approbation des membres du Comité Directeur le 30 mars 2023.</p> <p>Il appartient donc aux Ligues et Comités Départements dans faire autant.</p> <p>En annexe les différents articles (en rouge) soumis au vote des clubs présents.</p> <p>Après vote, les statuts du Comité de l'Indre sont adoptés à l'unanimité, soit 1 836 voix.</p>	<p>Statuts type FFBB avec modifications soumises au vote en rouge.</p> <p>+</p> <p>Nouveaux statuts du Comité de l'Indre après vote</p>

La Présidente,
Nathalie MOREAU

Pour Ordre de La Secrétaire Générale,
Catherine LONGIN